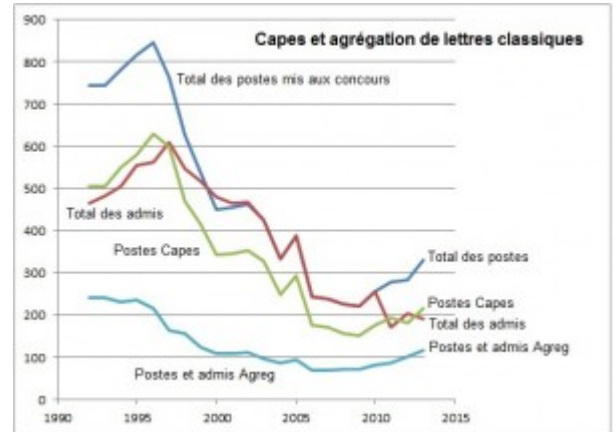


Mis en ligne par Philippe Cibois, le 29 décembre 2013 (dernière m.a.j. : 24 février 2018)



Pour répondre à cette question, il faut disposer de données précises. Prenons le cas des certifiés et agrégés du public (toutes disciplines confondues) pour lesquels on dispose des données par âge

(<http://www.data.gouv.fr/fr/dataset/le-personnel-enseignant-du-scolaire-structure-par-age-00000000>).

Sources : les effectifs observés sont donnés annuellement soit par les Notes d'information de la DEP pour le CAPES et l'agrégation, soit par les Tableaux de l'Éducation nationale, devenus Repères et Références Statistiques. Toutes les statistiques portent sur l'ensemble concours externe et interne.

Soit pour l'année 2012 les effectifs des certifiés selon l'âge :

65	197
64	504
63	865
62	1469
61	2225
60	4138
59	5653

On voit une décroissance mais pour la mesurer exactement il faut faire un raisonnement un peu complexe en tenant compte des générations : les 197 nés en 1947 ont 65 ans en 2012 et pour savoir ceux qui ont pris leur retraite dans l'année précédente, il faut comparer avec les effectifs de ceux (nés en 1947) qui avaient 64 ans en 2011. Soit les chiffres de l'année précédente :

65	173
64	453
63	831
62	1369
61	2339
60	3640
59	6280

Dans cette génération, ils étaient 453 à avoir 64 ans en 2011 et il n'en reste plus que 197. Sont donc partis $453 - 197 = 256$.

On recommence pour les tranches d'âge à partir de 60 ans et l'on a :

Age	Année 2013	Année 2012	Départs
65	197	453	256
64	504	831	327
63	865	1369	504
62	1469	2339	870
61	2225	3640	1415
60	4138	6280	2142
		Total	5514

On ne tient pas compte des départs à la retraite avant 60 ans ni des autres départs et ce résultat est analogue aux postes

mis au concours en 2013 qui est de 5557.

Pour les agrégés (toujours du public) on a le tableau suivant :

Age	Année 2013	Année 2012	Départs
65	52	167	115
64	176	336	160
63	242	484	242
62	406	779	373
61	698	1168	470
60	1110	1777	667
		total	2027

Aux 2027 départs correspondent 2007 postes mis au concours.

Comme les effectifs totaux du second degré ont peu évolué (1%):

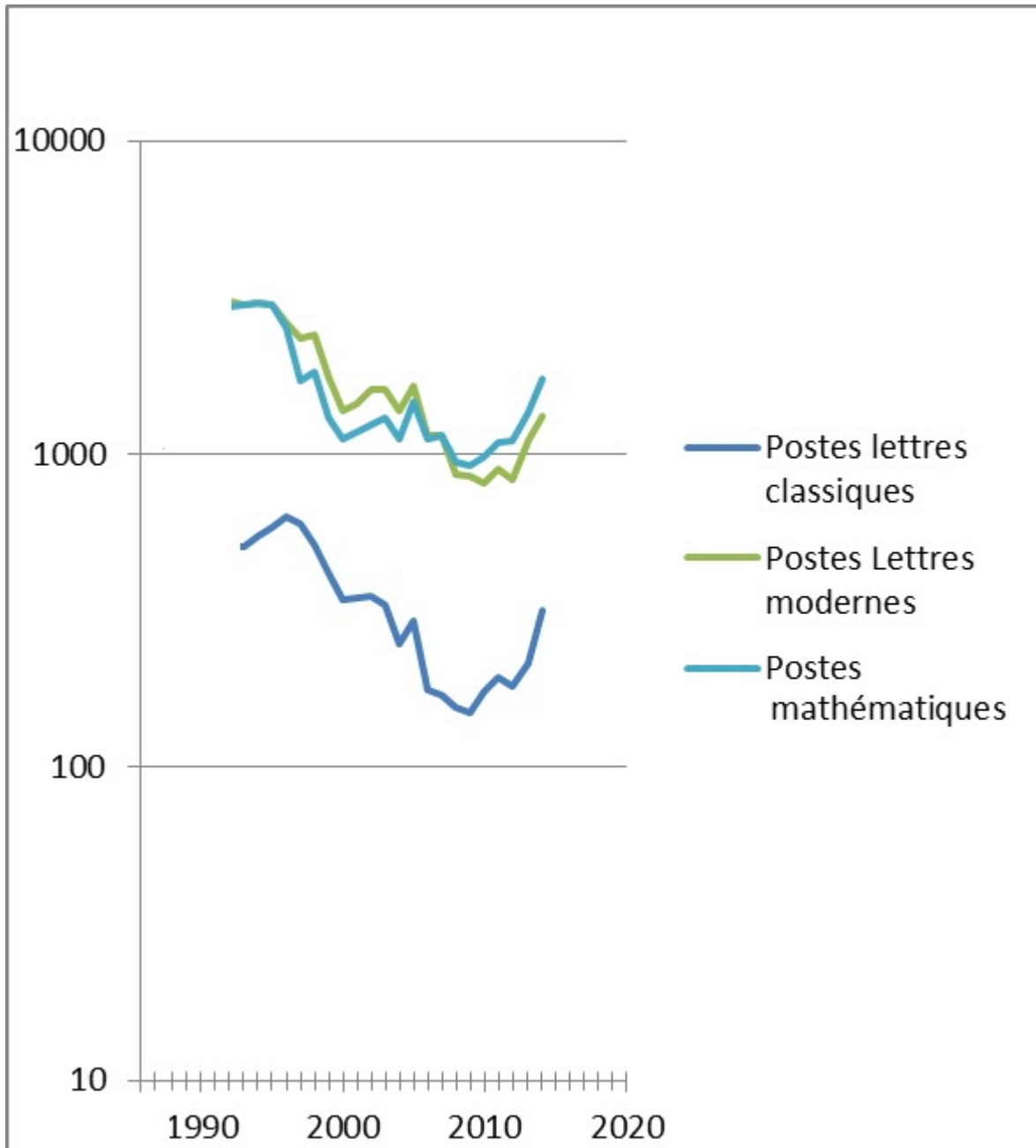
Effectifs du second degré public (en milliers) Repères 2013 p 97			
	2010	2011	
	4213,9	4265,4	

on peut faire l'hypothèse que globalement, les postes mis au concours correspondent aux départs à la retraite.

Fautes de données sur la structure par âge des latinistes, on ne peut que faire l'hypothèse qu'il en est de même pour les latinistes.

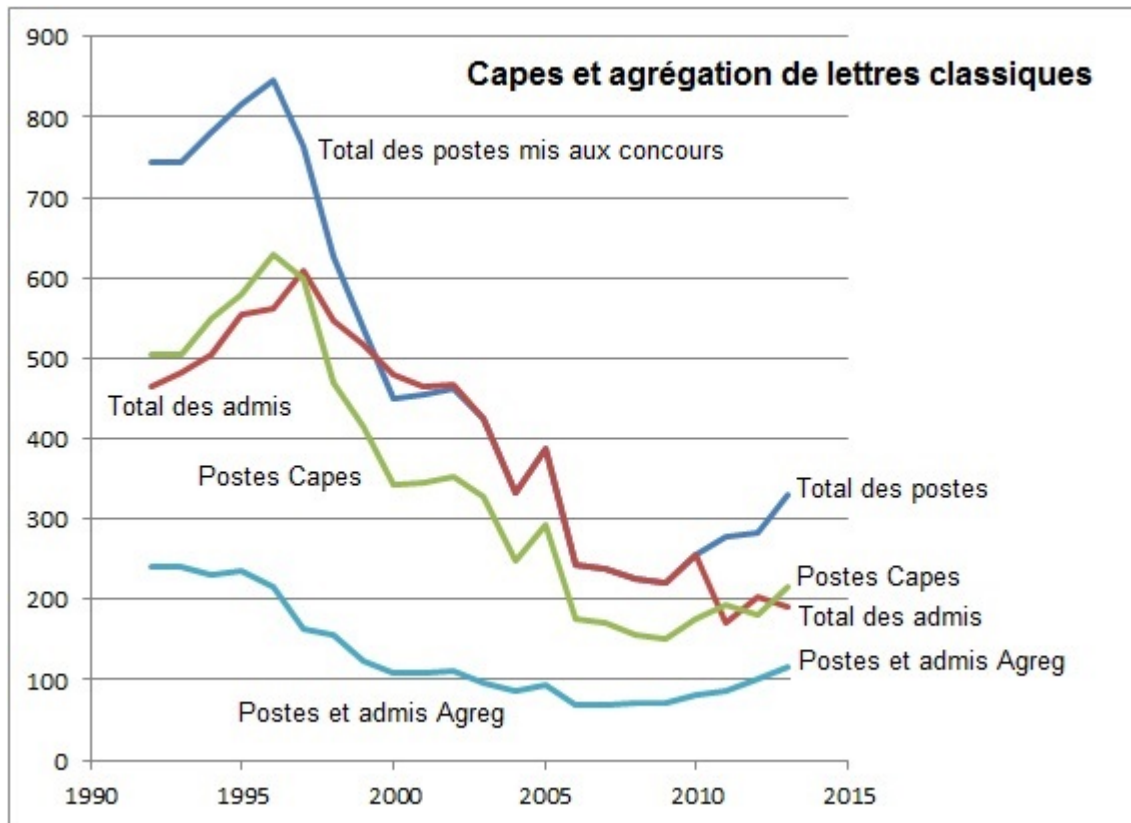
Évolution démographique

On se centre donc maintenant sur les postes : voici l'évolution pour les certifiés de lettres classiques, lettres modernes et mathématiques de 1992 à aujourd'hui :



Le parallélisme des évolutions laisse penser que ce sont les évolutions démographiques générales qui s'imposent aux diverses disciplines.

Nous pouvons maintenant regarder ce qu'il en est des candidats présentés, des admis et des postes proposés pour cette période en lettres classiques (pour l'ensemble certifiés et agrégés cette fois):



En ce qui concerne l'agrégation de lettres classiques, tous les postes proposés sont pourvus. La différence entre le total des postes mis aux concours et les admis ne vient que des Capes, dont tous les postes ne sont pas pourvus.

La réponse à la question initiale est donc que de 1992 à 1999 et depuis 2011, tous les postes proposés ne sont pas pourvus.

Les chiffres des postes non-pourvus sont les suivants :

	Postes non pourvus
1992	280
1993	262
1994	276
1995	260
1996	282
1997	155
1998	80
1999	21
2011	108
2012	78
2013	139

Comme en moyenne les postes de Capes de lettres classiques représentent 20% du nombre de postes de Capes de lettres modernes, on peut faire l'hypothèse que les enseignants sont dans le même rapport.

En 2012 (RERS 2013 p.303) les enseignants de lettres sont au collège de 30 940 et dans les Lycées généraux de 15 492 soit un total de 46 432 dont on peut estimer que 20% soit 9286 peuvent enseigner le latin. Un déficit de 139 postes non pourvus correspond donc à 1,5%. En 1992, sur les mêmes bases, cela correspondrait à un déficit de 3%.

Origine du déficit

Comme je l'ai montré à propos du Capes dans [Situation statistique du CAPES de lettres classiques](#), le déficit de postes vient du fait que le nombre de candidats présentés est inférieur au nombre de postes au concours comme le reflète le schéma

suivant :

